

DÉMARCHES POUR LE MÉDECIN RÉFÉRANT

HEMATÉMÈSE/MÉLÉNA PM-5013

- 1- Vérifier les critères d'inclusion et d'exclusion;
- 2- Initier un IPP;
- 3- Cesser les anticoagulants, les antiplaquettaires incluant l'ASA, les AINS, les AINS COX-2;
- 4- SAUF CONSERVER L'ASA ET/OU PLAVIX SI STENT CORONARIEN MÉDICAMENTEUX INSTALLÉ IL Y A MOINS DE SIX MOIS OU UN STENT NON-MÉDICAMENTEUX INSTALLÉ DEPUIS MOINS DE 4 SEMAINES
- 5- SAUF CONSERVER ASA SI CHAD'S À 4 OU PLUS;
- 6- Si le patient a une anticoagulothérapie orale, indiquer sur la feuille de référence le score CHAD'S, la liste des anticoagulants que le patient prend, la raison de l'anticoagulation, le RNI visé et la durée prévue de traitement;
- 7- Joindre à la requête la dernière hémoglobine dans votre dossier si fait en laboratoire privé ou dans un établissement en dehors de la Mauricie.

ACL 2013-09-06